

## Vallée du Rhône: 5 appellations et 2 indications géographiques spiritueuses rejoignent l'AOC

**D**e la création du comité interprofessionnel des vins des Côtes du Rhône, en 1955, jusqu'à aujourd'hui, force est de constater que la structure a connu une nette montée en puissance. InterRhône, l'interprofession des vins A.O.C. Côtes du Rhône et Vallée du Rhône, a en effet progressivement regroupé un nombre croissant d'appellations pour représenter aujourd'hui le deuxième vignoble français d'A.O.C. en superficie et en production.



**Inter-Rhône fédère 32 appellations et 2 indications géographiques spiritueuses autour de démarches promotionnelles, économiques et techniques en France et à l'étranger.**

Créée à l'origine dans le but de fédérer les actions de communication de l'AOC Côtes du Rhône, d'autres appellations rejoignent rapidement l'organisation, à commencer par l'AOC Côtes du Ventoux et Coteaux du Tricastin (aujourd'hui Grignan les Adhémar) en 1981, suivies par les AOC Luberon, Costières de Nîmes, Côtes du Vivarais, Clairette de Bellegarde et Duché d'Uzès. À ces appellations s'ajoutent également 17 crus des Côtes du Rhône, 2 vins doux naturels et 21 Côtes du Rhône Villages.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, cinq nouvelles appellations et deux indications géographiques spiritueuses rejoignent l'interprofession: - AOC Château-Grillet - AOC Crémant de Die - AOC Clairette de Die - AOC Chatillon en Diois - AOC Coteaux de Die - IG Eau-de-vie de vin des Côtes du Rhône (ou Fine des Côtes du Rhône) - IG Eau-de-vie de marc des Côtes du Rhône (ou Marc des Côtes du Rhône).

Les nouveaux venus intègrent ainsi une structure dont la mission est de faire découvrir et valoriser toutes les richesses des AOC des vignobles de la Vallée du Rhône en France et à l'étranger, ainsi que de les accompagner dans leur pilotage économique comme sur le plan technique. Eric Rosaz, Délégué Général d'Inter-Rhône se félicite: « c'est une grande nouvelle! Ces Appellations d'Origine Contrôlée et Indications Géographiques viennent élargir notre champ d'action. Leur intérêt pour la structure démontre l'importance de l'organisation

*interprofessionnelle en Vallée du Rhône et conforte sa politique et sa dynamique. L'Interprofession est ainsi reconnue comme lieu de débat, d'échanges, de pilotage et de valorisation ».*

### AOC Clairette de Die et vins du Diois: plus de 1 600 hectares de vignes

Le vignoble du Diois, l'un des plus hauts de France, se situe au pied du Parc du Vercors et s'étend d'Aouste sur Sye à l'ouest jusqu'à Chatillon en Diois à l'est. Étendues sur plus de 1 600 hectares, les vignes permettent d'élaborer des vins bien différents: La Clairette de Die est la plus connue et la plus ancienne de toutes les AOC du Diois (reconnue en appellation d'origine contrôlée par le décret du 30 décembre 1942). Vin doux et fruité, naturellement effervescent, la Clairette de Die est élaborée grâce à la méthode ancestrale. Sa zone géographique se situe au sud-est de la commune de Valence dans la partie nord des chaînes subalpines méridionales. Le Coteaux de Die: ce vin blanc sec tranquille est élaboré à 100 % avec le cépage clairette. Tout comme le Crémant, il obtient son AOC en 1993, mais sa production reste confidentielle. Le Châtillon-en-Diois: c'est le seul vin du Diois qui se décline dans les trois couleurs. Vin tranquille, il décroche son AOC en 1975. Sa production en rouge et en rosé est limitée aux vignes qui entourent le village du même nom, tandis que le blanc est produit sur treize communes.

### Eaux-de-vie

L'aire d'appellation IG eau-de-vie de vin des Côtes du Rhône et eau-de-vie de marc des Côtes du Rhône s'étend sur les deux rives du fleuve, dans la délimitation de l'appellation contrôlée "Côtes-du-Rhône". Elles sont les premières appellations à Indications Géographiques à intégrer l'Interprofession. « Ces eaux-de-vie contribuent à diversifier l'offre commerciale de qualité de la région. C'est un réel enrichissement pour toute la Vallée du Rhône » s'enthousiasme Michel Chapoutier, Président d'Inter-Rhône.

### Château Grillet

Ses 3,5 ha font de Château Grillet la plus petite appellation de la Vallée du Rhône. Situés à 500 mètres au-dessus du Rhône, ses vignobles forment un amphithéâtre parfait, ouvert au Sud-Est et baigné de soleil. Planté d'un seul cépage, l'élégant viognier, son terroir se caractérise par un sol léger, fragmenté et riche en mica. Il est produit par un seul propriétaire récoltant.

L'ensemble des vins de l'AOC Côtes du Rhône et Vallée du Rhône seront présentes lors du prochain salon Découvertes en Vallée du Rhône du 15 au 18 avril 2019. ■